**Équipe plurielle et pôle de professionnalisation**

Pour la rentrée 2020 et en attendant la rentrée les changements de maquettes en 2021 les collaborations entre les formateurs de l’académie et les équipes de l’université vont continuer à se mettre en place dans le cadre du pôle de professionnalisation.

Nous avons la confirmation que ce modèle du pôle de professionnalisation présidera dans l’académie à la stratégie de mise en place des 33% de formateurs de terrain dans la FI et à l’intervention équivalente de l’Inspé dans la FC.

Les collaborations s’installeront sur 4 grands axes :

-la formation dans le bloc 4, en particulier les questions professionnelles des M2A et DU

-les cours d’analyse de pratiques professionnelles dans le 1er degré

-les cours de didactiques dans le 1er degré

-toutes autres formations à la demande des responsables d’UE et de parcours 1er et second degré via le formulaire numérique du pôle de professionnalisation.

**Les équipes plurielles dans le bloc 4 dans le 1er degré**

Chaque mise en place de QP comporte un volet d’intervention de 4h de la part d’un formateur DSDEN (CPC, IEN, PEMF) ou associé (Infirmier scolaire, partenaire type OCCE …)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quelles UE ? | Heures par intervenant du pôle | Modalités |
| Toutes les QP M2A, M2B et DU 4-6  | 4h par module de 12h dédié à chaque QP | Intervention sans co-animation. L’intervenant de l’académie remplace le formateur de l’INSPÉ (4H) |

**L’analyse de pratiques professionnelles dans le 1er degré**

Sur le site de l’Ain (PES)

La préparation est pensée par l’ensemble de l’équipe de formateurs DSDEN-Inspé, avec trois entrées privilégiées : études de cas pratiques ; analyse type GEASE ; analyse avec la vidéo. Trois objectifs principaux sont poursuivis : répondre à l’urgence des préoccupations, apprendre à analyser son activité, améliorer ses choix d’enseignant.

Pour atteindre ces objectifs, les groupes de TP sont constitués en fonction des profils d’étudiants stagiaires et de leur cycle d’enseignement ; la mise en œuvre s’organise autour d’une doublette de formateurs (DSDEN et Inspé). Chaque formateur de la doublette intervient auprès d’un même groupe de TP durant tout le premier semestre et le début du second puis à partir du mois de mars, les deux groupes sont intervertis.

Dans le cadre général du pôle, ces interventions se font en pleine responsabilité, 12h sur 24h par groupe sont assurées par un formateur DSDEN. »

Sur le site de la Loire

La continuité d’intervention s’inscrit à la base de ce dispositif : un formateur suit le même groupe pendant les 20h. Chaque intervenant, PEMF comme formateur INSPÉ suit la même progression : les préparations et les régulations nécessaires des TD s’effectuent au cours de réunion comportant la présence de tous.

4 ou 5 formateurs DSDEN sont sollicités.

Sur le site du Rhône

La collaboration a été installée depuis 2 ans

L’idée principale est d’éviter l’atomisation du cours d’ANA entre plusieurs formateurs différents. La proposition suivante essaye de mettre en place devant chaque groupe d’une équipe de 3 personnes, qui sont responsables des contenus, et du planning du groupe. Cette stabilité de l’équipe de formation doit garantir la cohérence du travail et une économie dans le mode de fonctionnement du groupe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quelles UE ? | Volume d’intervention | Modalités |
| -les UE du M2A et DU concernant l’analyse de situation professionnelle :Par groupe de TD :-24h stagiaires-48h formateurs | -16h pour le formateur DSDEN-16h chacun pour les 2 formateurs de l’INSPÉ | Le groupe décide du niveau d’encadrement du groupe(Toujours 2 présents a minima) |
| -les UE d’ANA en M1 et en M2B |  Volume à la demande du responsable de formation | Demande au fil de l’eau via la demande d’intervention au pôle de pro. |

La mise en oeuvre est sous la responsabilité du responsable de l’UE « analyse de pratique », de la direction des études et des coordonnatrices 1er degré du pôle de professionnalisation du Rhône.

**Les cours de didactiques dans le 1er degré dans l’académie de Lyon**

La proposition académique pour les équipes plurielles dans les champs didactiques et disciplinaires doit s’inscrire dans la préparation de la rentrée 2021 avec la modalité des 33% de formateurs de l’académie présents dans les nouvelles maquettes.

Une proposition académique de collaboration est à l’étude entre les 3 DSDEN et l’Inspé.

Dans tous les cas les responsables de formation pourront utiliser les demandes au fil de l’eau (formulaire intervention dans le pôle) pour mettre en oeuvre des collaborations dans ce domaine.